

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROTALIER

Nombres de membres 11
En exercice 11
Présents 09

Séance du 25 Septembre 2025

Date de la Convocation
19/09/2025
Date de l'affichage
26/09/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-cinq Septembre
à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOUTTER, Maire :

Objet de la délibération
Modification des statuts SME

Présents : BOUTTER Jean-Pierre, GIROD Claude, BUGUET Christophe
CANQUE Richard, MULLOT Guy, HOUTART Isabelle, BOISSON
Anthony, Alain LABET, CACHOT Jacques

Absentes excusées : CANQUE Juliette (pouvoir donné à Richard
CANQUE), FERRAND Emilie (pouvoir donné à Jean-Pierre BOUTTER),

Secrétaire de séance : Claude GIROD

EXPOSE

La dernière révision des statuts du Syndicat mixte des Eaux et d'Assainissement (SMEA) a été
approuvée par délibération du Comité Syndical en date du 07 Juillet 2025

Conformément aux textes en vigueur, le Conseil Municipal ou Conseil Communautaire de chaque
membre du SME dispose de 3 mois pour donner son avis sur cette modification statutaire.

En cas d'approbation aux règles de majorité fixées, le Préfet prendra un arrêté pour acter de ces
modifications.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité des présents et des représentés :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des
départements et des régions ;

Vu la loi n°92-125 du 06 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération
intercommunale ;

Vu la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation territoriale de la République
(NOTRe) ;

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le

des compétences « eau » et «
ID : 039-213904675-20250925-2025_011-DE

Vu la loi n° 2025-327 du 11 avril 2025 visant à assouplir la gestion des compétences « eau » et « assainissement » ;

Vu la délibération approuvant la modification des statuts du SMEA Beaufort du 07 Juillet 2025 ;

Vu le projet de statuts à intervenir ;

DELIBERE

APPROUVE la modification des statuts incluant le retrait de la compétence assainissement collectif du SME de Beaufort.

**Fait et délibéré,
A ROTALIER le 25 Septembre 2025,
POUR EXTRAIT CONFORME,**

**Le Maire,
Jean-Pierre BOUTTER**

**Le Secrétaire,
Claude GIROD**

